

<https://www.snetap-fsu.fr/Statut-de-corps-l-intersyndicale-continue.html>



Statut de corps : l'intersyndicale continue

- Métiers - Direct.eur.rice - Statuts (titulaire, contractuel) -



Date de mise en ligne : samedi 15 septembre 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Dans ce groupe de travail, chaque organisation syndicale s'est exprimée, la [DGER](#) ne nous a pas apporté de propositions concrètes sur les questions de parcours et de sécurité. Il faudra attendre encore plusieurs semaines.

« Déclaration préliminaire des élu.es paritaires du SNETAP-[FSU](#) :

Le refus du guichet unique sans argument écrit de création d'un corps des personnels de direction est un choc pour l'ensemble des directeurs et directeurs adjoints.

Nous sommes très affectés par cette décision d'autant que nous étions très impliqués dans la construction de ce projet.

Nous demandons donc de continuer le chantier sur la création d'un corps des directeurs et adjoint, peut-être interministériel, au regard des arguments non écrits avancés pour refuser le projet initial. Ce qui nous semble la solution pour obtenir une reconnaissance de notre travail et sécuriser nos parcours professionnels.

Par ailleurs, nous sommes présents à ce groupe de travail en responsabilité vis-à-vis de nos collègues :

- Les mesures PPCR doivent s'appliquer à tous et rapidement pour les directeurs. Ce n'est pas pour nous une contre-partie du refus du statut de corps !
- On constate au regard des dernières [CCP](#) que le métier d'adjoint n'attire plus, c'est le cas aussi pour les postes de directeurs de centre, d'exploitation et d'atelier technologique. Il est temps d'apporter des solutions et des réponses statutaires pour que les établissements puissent fonctionner avec des équipes de direction formées et opérationnelles.

Nous serons très attentifs à la sécurisation et à la diversification des parcours professionnels pour les directeurs et directeurs adjoints. »

A l'exception d'une seule organisation syndicale ([CFDT](#)) qui s'est retirée de la démarche intersyndicale, les syndicats ([FO](#), [SEA-UNSA](#), SNETAP-FSU) souhaitent poursuivre le combat du statut de corps. Une concertation intersyndicale va se mettre en place lors des réunions régionales des personnels de direction. Nous appelons tous nos adhérents à participer et à co-animer ces débats avec nos collègues des autres syndicats dans une logique intersyndicale afin d'obtenir du ministre la réouverture de ce chantier.

D'ors et déjà, rendez-vous est pris en intersyndicale avec le cabinet mardi 19 septembre et lors du séminaire des directeurs des établissements, les 11 et 12 octobre prochains.

Pour la délégation SNETAP-FSU
Luc CHAMPIN, Hélène Laban-de-Nays